

Les dates à retenir

à St Julien-Molin-Molette

CALENDRIER

Du samedi 2 juillet au lundi 29 août 2011 : Exposition "IN & OFF"

"41 artistes/10 expos"

Un parcours artistique estival étonnant à suivre dans le village à la découverte de 10 lieux d'exposition. Ambiance poésie, musique et créations. Les artistes sont des peintres, sculpteurs, écrivains, photographes, vidéastes, musiciens... Ils viennent essentiellement du groupe des artistes résidents de St Julien-Molin-Molette et Bourg-Argental, St Apollinard, Pélussin, Roisey, Soulier (07), St Étienne, Rozier-en-Donzy (42), Anjou et Amiens. Les 10 lieux d'expo sont : la Maison des Associations, le Sam'di bar, L'alterrenativ', la Poterie du Parc, la Brasserie du Pilat, la mairie, les Pies Railleuses, un atelier d'artiste, l'Espace aux 6 Fontaines, la Place Louis Bancel et un chemin graphique dans St Julien.

7 Juillet 2011 à partir de 20 heures : Soirée Musiques Live à l'Essaim de Julie : Salsa , punk, chanson française à la Bashung, Quatuor à cordes (pour les nuls), Funk-soul à la Stevie Wonder.

Avec les musiciens du CEFEDM (Centre de Formation à l'Enseignement de la Danse et de la Musique) - Participation Libre.

13 juillet : Retraite aux flambeaux, feu d'artifice et bal populaire. Amicale des Sapeurs pompiers.

14 juillet : Cérémonie aux monuments aux morts.

Du 18 au 23 juillet, tous les soirs à partir de 21h30 à l'Essaim de Julie : Milongas (bals tango argentin) ouvertes au public dans le cadre du stage de tango organisé par l'association El Caminito.

Samedi 23 juillet, le bal sera accompagné par l'orchestre Roulotte Tango. Entrée payante.

27 juillet Musiques à l'Usine : Scène ouverte "Et si on chantait ?" Place aux Six Fontaines à 20h30. Et en prime, présentation de la **pièce polyphonique** de Michèle Bernard "Nos amours sont des fêtes foraines" - Interprétée par 100 pers. du Pilat et d'ailleurs. Accès libre.

29 juillet : marché artisanal nocturne à partir de 18h30, organisé par l'association des commerçants.

12 août à l'Essaim de Julie - Danse contemporaine : Performance de Andrew de la Lobtinière Harwood et Chris Haiken (danse contact-improvisation) en partenariat avec Les Ailes de Bernard.

12-13-14-15 août : Vogue. Organisée par la classe 2013.

15 août à l'Essaim de Julie - Danse contemporaine : Présentation de travail suite au stage danse contact improvisation en partenariat avec Les Ailes de Bernard.

26-27-28 août : Festival Plein Sud organisé par l'Oreille est Hardie place Bancel.

Vendredi 26 août : soirée cinéma en plein air (avec Cinémolette)

Samedi 27 août à partir de 19h30 et dimanche 28 août à partir de 16h30 : concerts de musiques du monde

Du 2 septembre au 2 octobre Exposition à la Maison des Association : Frankline Thyrard, peintre singulier.

10 Septembre - Boules : Challenge Pichon 32 Simples 3 et 4 ième Divisions à 14h00.

11 septembre - Boules : Challenge Charles et Jean-Charles Gamet en doublettes formées à 13h30.

2 octobre 9^{ème} édition de La molinette : Marche du sou des école

08 octobre : Raphaël Lacour – Imitateur humoriste – Salle de la passerelle – 21h00
Organisé par le Comité des fêtes.

15 Octobre : Soirée "Vintage" à l'Essaim de Julie



CINEMA

à la passerelle

Programmation Cinémolette - Juillet – Août 2011

Vendredi 1^{er} et samedi 2 juillet 21h

La Passerelle - Tarif 5 € / 4,20 €

Séance en lien avec l'exposition "In & off", en partenariat avec le Syndicat d'Initiative

Faites le mur

Documentaire américain, britannique réalisé par Banksy

Durée : 1h26

Vendredi 15 juillet 21h

La Passerelle - Tarif 5 € / 4,20 €

Le Discours d'un roi

Film historique, britannique, australien et américain, réalisé par Tom Hooper, avec Colin Firth, Helena Bonham Carter, Derek Jacobi

Durée : 1h58 - en VF

Vendredi 26 août 21h30

Séance plein air place Bancel dans le cadre du festival Plein Sud organisé par l'Oreille est Hardie – participation libre

Les Chats persans

Film iranien, réalisé par Bahman Ghobadi - Durée : 1h41 - en VO



la Lettre Piraillonne



Été 2011

Commune de St Julien-Molin-Molette ● ● ● ● ● ● ● ● ● ●

Le SCP (Sporting Club Pirailon) a 30 ans

A l'origine... Un jeune homme (Gilbert FERREIRE) prend un jour idée de « monter » un club de foot à St Julien ... drôle d'idée dans un village qui a longtemps vibré par le basket ... Le jeune homme convoque toutes les bonnes volontés à une réunion pour discuter de cette idée et surprise ... ils se retrouvent une pleine salle à en parler, à tirer des plans sur la comète et la sauce commence à prendre. On n'a pas de terrain de foot, c'est pas grave ... il y a une zone artisanale vide à peu près plate au Petit Crêt. En attendant que les élus la remplissent, elle fera office de terrain d'entraînement. Il faut des vestiaires ... deux épaves de Renault Estafette et l'affaire est conclue. Les joueurs en herbe sont conquis par l'aventure et suivent avec enthousiasme cette poignée de passionnés. C'est Laurent RICHARD qui amena les statuts du club à la Ligue Rhône Alpes et le 1^{er} septembre 1980 le SCP est affilié à la FFF (Fédération Française de Foot).



Où jouer ?

Une première étape est franchie, les équipes se montent et sont engagées en compétition mais où va-t-on jouer ??? Après avoir visité tous les alentours, il se trouve que St Pierre de Bœuf a un terrain avec vestiaire mais plus de club ... l'affaire est conclue on laisse les Estafettes à St Julien pour les entraînements et on descend les tondeuses à gazon pour refaire une beauté à la pelouse des matchs officiels. Quelques temps après ce sera le terrain de St Appolinard qui accueillera le SCP qui en remerciement offrira deux vestiaires Renault ... et quelques coups de pelle aux taupes qui auraient voulu participer au match ... A cette époque les terrains n'étaient pas tous bien « d'équerre », il paraît même qu'à Doizieux il fallait un quart d'heure pour aller chercher le ballon qui sortait à cause du ravin après la ligne de touche et de l'autre côté le dénommé « Scud » devait dribbler les rochers en même temps que les joueurs... Sur d'autres terrains un peu bombés, le plus petit ne voyait pas les cages quand il tirait les corners et « Boulette » manquait le cadre...



Il fallait recruter et les volontaires enrôlés par un président convainquant venaient de tous les villages du canton tellement c'était sympa chez les Piraillois. Il faut aussi rendre hommage aux bénévoles qui parcouraient les alentours en voiture pour aller chercher les joueurs « à la maison » ; on ne comptait pas pour le club. C'était la galère tous les jours mais l'ambiance et la solidarité qui régnaient allait cimenter ce club pour de longues années. Les rescapés se portent assez bien et disent avec nostalgie qu'ils ont passé des moments inoubliables en se rappelant

les exploits de Pitch, Elastique, Noireau, Scud, Boulette et les autres, à St Julien on aime bien les sobriquets...

Un terrain à Saint Julien

Pendant ce temps Marcel THIOILLIERE avait compris ces passionnés et se démenait pour arriver à donner à cette association le terrain qu'elle méritait. La commune étant très vallonnée et pas très étendue ce n'était pas facile de trouver la surface nécessaire et puis c'était sans compter ceux qui ne voulaient pas vendre ... que de discussions tardives ... Finalement en 1984/85 le terrain voit le jour et les membres du club se retroussent les manches pour construire leur vestiaire, les spécialistes étaient mis à contribution (Christian aux plâtres, Roland à l'électricité et la plomberie, ...). Quelques années après ce fut le tour du local technique pour entreposer de verrerie ...

Le SCP a eu sept présidents (G.FERREIRE, G.JURDYC, J.LASSY, JP.GRANGEON, F.DOREL, F.BATIN et JF.DESPINASSE), il a compté jusqu'à 10 équipes et en a 6 aujourd'hui grâce à une équipe dynamique et sympathique. Le nouveau bureau est composé de Franck BATIN (8ème président), Jean Yves GUIGAL (vice président), Valérie PEYRACHON (trésorière), Fabrice ODOUARD (secrétaire), et les membres Jean Michel OLLAGNIER, David et Mickael DELBECQUE, Yvan DASILVA, Gaétan DOREL, Florian VALLON, Jean François DESPINASSE, Thierry GUION, Fabrice DOREL, Serge BRUNON. Il convient aussi de citer le travail des entraîneurs : J.M. OLLAGNIER pour les débutants moins de 9 ans, F.PEYRACHON et L.PENELON pour les moins de 13 ans, F.BATIN et O.COSTE pour les moins de 15 ans, Y.DASILVA pour les séniors et F.ODOUARD pour les vétérans.



**Ce club convivial recrute joueurs à partir de 5 ans, pour info contacter:
F.BATIN (04 77 51 58 66) ou F.ODOUARD (04 75 33 67 48).**

PÉDIBUS À GRANDE VITESSE

PG

ARRIVÉE À L'HEURE GARANTIE

Un Pédibus se met en place sur St Julien : Le PGV Pédibus Grande Vitesse

La mairie de Saint Julien Molin Molette, les parents d'élèves, l'équipe enseignante de l'école et MOPI

se penchent sur des lignes de Pédibus suite à l'enquête distribuée en mars 2011 aux parents d'élèves qui montre que 74 % des familles habitent à moins de 1 km de l'école, 50 % viennent à pied (généralement), 33 % accompagnent leurs enfants et 21 % des enfants viennent seuls.

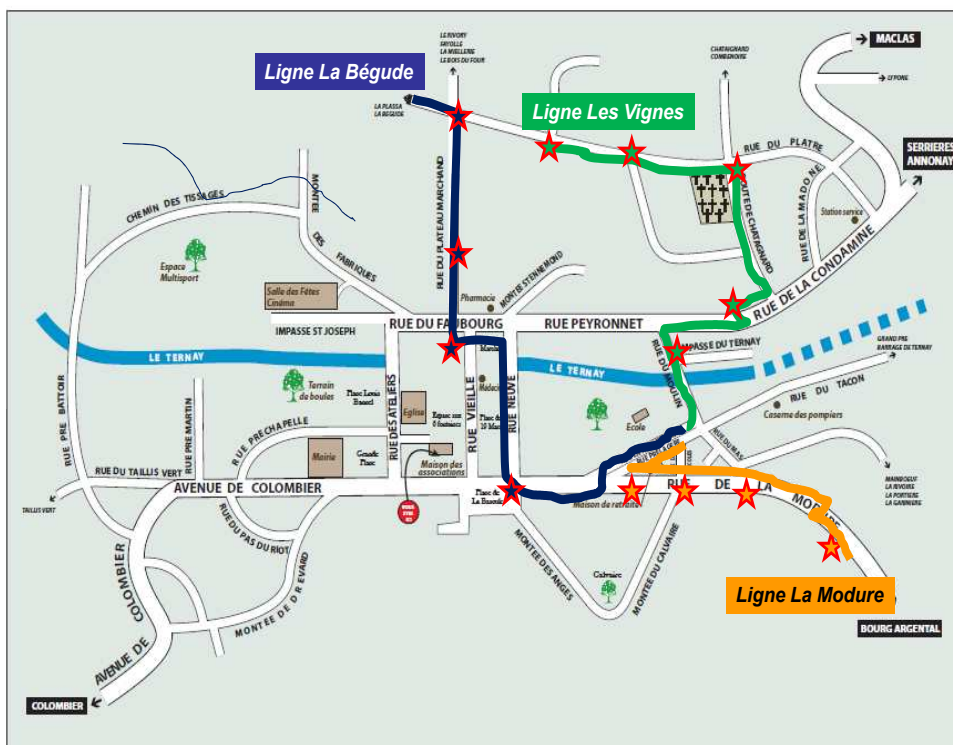
Grâce au Pédibus, les enfants apprennent le code de la route en toute sécurité, les parents accompagnant à tour de rôle et gagnent du temps, les voitures sont moins nombreuses aux abords de l'école et chacun passe un moment agréable et convivial.

Un Pédibus® est un groupe d'écoparcours, conduit par des adultes bénévoles effectuant le trajet des zones d'habitations jusqu'à l'école à pied. Comme un autobus, le Pédibus® emprunte des itinéraires précis à des horaires fixes. Il est conçu pour être rapide et direct, mais en privilégiant toujours la sécurité des parcours.

Pour s'inscrire, il suffit de signer une charte (accompagnateur-parent-enfant) et de donner son planning. Un responsable de ligne établit alors le roulement. Les inscriptions peuvent se faire à l'école ou lors des permanences de rentrée en septembre. Nous vous attendons car plus nous serons nombreux, plus les accompagnements pourront tourner ! Le Pédibus devrait démarrer à la rentrée prochaine.

Les lignes et les parcours décrits sur le plan joint ont été établis par les parents d'élèves, le directeur de l'école et la municipalité. Une initiation au Pédibus sur la ligne de la Bégude a eu lieu le jeudi 30 juin à 16h30 au départ de l'école avec rappel du code de la route, perception de l'enfant et règles d'accompagnement d'un groupe. N'hésitez pas à vous signaler pour d'éventuelles remarques.

Plus d'infos sur <http://ecolestjulienmolinmolette.scolasite.net/>



Été Jeunes 2011 de 12 à 16 ans - du 5 au 29 juillet

Mardi 5 JUILLET	Sortie Piscine à SAINT VALLIER
Mercredi 6 JUILLET	Sortie DEVALKART à GRAIX
Jeudi 7 JUILLET	Sortie Initiation « Pêche au coup » et « pêche à la carpe » Etang d'ADREZIEUX—BOUTHEON
Vendredi 8 JUILLET	Sortie Ski nautique et baignade Base loisirs DES ROCHES DE CONDRIEU
Lundi 11 Juillet	Sortie Aqualône et Mini-golf à SAINT MAURICE L'EXIL
Mardi 12 et Mercredi 13 Juillet	Stage danse africaine



Espace Socio-Culturel
de la Déôme

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : ESPACE SOCIO-CULTUREL DE LA DEOME

Allée du 8 Mai 45—42220 BOURG-ARGENTAL

tél. : 04.77.39.11.48 - Fax : 04.77.39.12.04

Les lundi - mercredi - jeudi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 00

Mardi et Vendredi de 14 h 00 à 19 h 00

Aucune réservation ne sera faite par téléphone

Lundi 18 Juillet	Sortie Base de loisirs de SAINT PIERRE DE BOEUF Rafting le matin, Hydrospeed l'après-midi
Mardi 19 JUILLET	Journée Pêche à COLOMBIER
Mercredi 20 et Jeudi 21 Juillet	Mini camp <u>Jour 1</u> : Grimpe d'arbres, Rando soleil couchant, lecture du ciel, nuit bivouac au sol <u>Jour 2</u> : Rando VTT de Saint Sabin à Bourg-Argental
Vendredi 22 JUILLET	Escalade à ROCHETAILLÉE
Lundi 25 JUILLET	Sortie Piscine à SAINT VALLIER
Mardi 26 JUILLET	SAINT PAUL EN JAREZ
Mercredi 27 JUILLET	Sortie Bowling à ANNONAY l'après-midi
Jeudi 28 JUILLET	Concours de pétanque à l'ESPACE DEOME Jeux divers, préparation du repas pour soirée sympa
Vendredi 29 JUILLET	Descente Trottinette tout terrain au CRET DE L'OEILLON

Extraits des Conseils Municipaux

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 avril 2011

1. Budgets primitifs 2011

Préparés en commission des finances, ils sont approuvés à l'unanimité.

1.1. Budget de la Commune :

Le budget primitif s'équilibre à 1 101 618.04 € en fonctionnement et 644 171.54 € en investissement selon les indications des tableaux suivants :

Section de fonctionnement			
DEPENSES	RECETTES		
Charges à caractère général	292 700.00 €	Produits des services	29 700.00 €
Charges de personnel	318 950.00 €	Impôts et taxes	412 026.00 €
Charges de gestion courante	85 032.00 €	Dotations	363 510.00 €
Charges financières	29 068.00 €	Autres produits	25 000.00 €
		Atténuations de charges	15 000.00 €
<i>Virement section investissement</i>	<i>374 858.90 €</i>		
<i>Amortis. Fonds de concours</i>	<i>1 009.04 €</i>	Résultat reporté	256 382.04 €
TOTAL	1 101 618.04 €	TOTAL	1 101 618.04 €
Section d'investissement			
Remb. Capital emprunts	66 039.00 €	Dotations	33 000.00 €
dépenses d'équipement	578 132.54 €	<i>Virement sect. fonct.</i>	<i>374 858.90 €</i>
		Subventions d'invest.	42 305.00 €
		<i>Résultat reporté</i>	<i>44 791.50 €</i>
		Affectation du résultat	148 207.00 €
		<i>Amortis. Fonds de concours</i>	<i>1 009.14 €</i>
TOTAL	644 171.54 €	TOTAL	644 171.54 €

1.2. Budget du CCAS :

Dépenses et Recettes s'équilibrent à 20 236 €. La fourniture et le portage des repas à domicile sont prévus pour 11019€ en dépenses et 10000€ en recettes, 8000€ pour le repas des anciens et le colis de fin d'année, 1217€ pour des cotisations et secours divers. Les autres recettes prévues : vente des concessions de cimetière (1 000 €), dons divers (400 €) et la subvention d'équilibre du budget communal (8000 €) auxquelles s'ajoute le résultat reporté de 2010 soit 836 €.

1.3. Budget de l'Eau et de l'Assainissement

Section d'exploitation			
DEPENSES	RECETTES		
Achats et travaux	83 670.00 €	Produits de gestion	162 107.00€
Impôts et taxes	22 000.00 €	<i>Produits exceptionnels</i>	<i>12 562.00 €</i>
Charges financières	116.00 €	Produits de cession	2 951.00€
<i>Amortissements</i>	<i>48 842.00 €</i>		
<i>Virement à la sect. d'Invest.</i>	<i>20 041.00 €</i>		
<i>Valeur comptable cession</i>	<i>2 951.00 €</i>		
TOTAL	177 620.00 €	TOTAL	177 620.00 €

Section d'investissement			
Travaux d'équipement	489 569.16 €	Dotations	85 865.00 €
Emprunts	791.00 €	Subvention d'Invest.	410 589.00
<i>Dépenses exceptionnelles</i>	<i>12 562.00 €</i>	<i>Virement sect. fonct.</i>	<i>20 041.00 €</i>
Résultat reporté	107 474.93 €	<i>Amortissements</i>	<i>48 842.00 €</i>
		<i>Valeur comptable cession</i>	<i>2 951.00 €</i>
		Affectation du résultat	42 109.09 €
TOTAL	610 397.09 €	TOTAL	610 397.09 €

2. Vote des Taxes Locales : les trois taxes locales (Habitation, Foncier Bâti et Foncier non Bâti) restent au même taux qu'en 2010 (10.21%, 19.09%, 39.60 %).

3. Tarifs Communaux : pas de changement pour la cantine scolaire ni pour la location de la Salle des Fêtes et les concessions de cimetière. L'accueil périscolaire fait l'objet d'une augmentation de 0.01€ par demi heure, soit le tableau suivant :

4. Tarifs Eau – assainissement : à partir du 1^{er} juin 2011 les tarifs au m³ sont de 0.96€ de 0 à 80, 1.15€ de 81 à 3000, 1.04 de 3001 à 5000 et 0.82 pour plus de 5000 m³. La taxe d'assainissement est fixée à 0.98€ et l'abonnement ne change pas.

5. Subventions aux Associations : leur montant représente une dépense est de près de 9.800 € dont la liste est consultable en mairie.

6. Participation Financière au FLU : participation Fonds Logement Unique (FLU) de 0.20 € par habitant soit 250 € pour 2011. Ce fonds octroie des aides pour se loger aux personnes défavorisées. Le FLU a traité 13 dossiers et accordé des aides à hauteur de 4 282 € en 2010.

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 mai 2011

Avant d'ouvrir la séance, Monsieur le Maire donne la parole aux représentants de l'Espace Dôme venus faire une présentation du projet « Jeunesse » qui serait mis en place cet été. Ce projet cantonal

implique le recrutement d'un animateur qualifié.

La personne recrutée aura pour mission l'organisation matérielle, l'animation et la gestion financière des actions en direction des préadolescents et adolescents sur le canton. Ce projet évolutif sera fondé des participations financières des communes du canton.

1. Demande de subvention au titre des enveloppes cantonales de solidarité : approbation des projets de construction d'un Columbarium dont la dépense est estimée à 77473€ HT et d'acquisition d'un aspirateur à feuilles pour un montant de 3895€ HT. Pour financer ces projets, le Conseil sollicite une subvention auprès du Conseil Général de la Loire au titre des enveloppes cantonales de solidarité.

2. Dénéigement : le Conseil sollicite la subvention prévue par le CG42 pour le financement des dépenses de déneigement (prestations effectuées par un entrepreneur 2249.26€, heures du personnel communal à concurrence d'un maximum de 500 € ; pour information le montant réel des frais de personnel est de 1 474.55 €). La fourniture et le transport du sel ainsi que les frais d'utilisation, d'entretien et de carburant des matériels communaux ne sont pas subventionnés.

3. Rapport annuel du service d'eau potable : le Conseil approuve ce rapport annuel portant sur l'exercice 2010 ; il est consultable en mairie.

4. Facturation de l'eau : suite à des difficultés lors de la régularisation des factures d'eau, et afin de limiter les montants négatifs, le conseil municipal décide de fixer le montant de l'acompte sur factures à 40 % au lieu de 50 % de la facture précédente.

Réunion exceptionnelle CONSEIL MUNICIPAL du 17 juin 2011

Sujet unique : élection des délégués du conseil municipal qui participeront aux élections sénatoriales prévues le 25 septembre 2011. Sont élus :

• Titulaires : J.L. BARIOT, J. MAZZONI, C. RAGONNEAU
• Suppléants : J. OSTERNAUD, P. SCHMELZLE, M. ENGELMAN

Informations :
- Elections présidentielles : 22 avril et 6 mai 2012
- Elections législatives : 10 et 17 juin 2012.

CONSEIL MUNICIPAL du 22 juin 2011

1. Révision du POS et transformation en PLU : Cette procédure est obligatoire pour prendre en compte les prescriptions du SCOT Sud Loire. La révision porte sur l'intégralité du territoire de la commune. La concertation sera mise en œuvre selon les trois modes suivants : mise à disposition des habitants d'un cahier déposé en mairie du début de la démarche jusqu'à l'arrêt du projet, organisation de deux réunions publiques et création d'une commission extra municipale. Une demande est faite pour la mise à disposition des services de la Direction Départementale des Territoires pour assurer la conduite de la procédure de révision. Conformément au Code de l'Urbanisme la délibération sera transmise au Préfet et notifiée à l'ensemble des personnes publiques concernées. Elle fera l'objet d'un affichage en mairie pendant un mois et d'une mention dans un journal diffusé dans le département.

2. Demande de subvention pour la révision du POS : 50% sont demandés au député de notre circonscription pour le financement de la procédure qui est estimée à 29880€ HT.

3. Réhabilitation de la Mairie : ce projet vise à améliorer les performances énergétiques du bâtiment. Le montant de la dépense subventionnable s'élève à 360 000 € HT plafonné à 900 € le m². La procédure de passation d'un marché public de maîtrise d'œuvre est lancée.

4. Réseau Eau Potable : approbation de la mise en place d'une télésurveillance à la station de traitement de Taillis-vert pour un montant estimé à 7 542 € HT et la régulation du débit entre les sources et la Station de Taillis-Vert pour un montant estimé à 12 615 € HT. Une subvention est demandée au Conseil Général et à l'Agence de l'Eau.

5. Coopération Intercommunale : le Préfet de la Loire propose une fusion des Communautés de Communes des Monts du Pilat et du Pilat Rhodanien. Le Conseil Municipal se prononce contre ce projet et pour le maintien des limites actuelles.

6. Virements de crédits : les travaux de voirie 2010 ayant été surestimés, la somme restant de 64000€ sera affectée à la réfection de la Mairie.

7. Rapport sur l'Assainissement 2010 : approbation de ce rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement 2010. Ce rapport est consultable en mairie.

8. Divers : le conseil finance l'acquisition de trois lampes autonomes solaires assemblées au Burkina-Faso (30 € l'unité) et données sur place au village de Dédougou.

